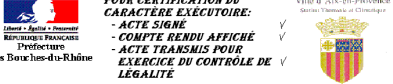




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130128-25192-DE-1-1_0
Date de signature : 30/01/13
Date de réception : mercredi 30 janvier 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.50**

Séance publique du

28 janvier 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : MODIFICATION D'UNE FICHE OPERATIONNELLE - RESTAURATION DE L'ORANGERIE DU JAS DE BOUFFAN

Le 28/01/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/01/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Eric CHEVALIER, Mme Michèle JONES à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Francis TAULAN, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI, Mme Françoise TERME à Mme Danièle BRUNET, M. Victor TONIN à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

M. Jean-Christophe GROSSI

Secrétaire : Stéphane PAOLI

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



08.04

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28/01/13

KV

RAPPORTEUR : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

-

Nomenclature : 1.7 Actes spéciaux et divers

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : MODIFICATION D'UNE FICHE OPERATIONNELLE - RESTAURATION DE
L'ORANGERIE DU JAS DE BOUFFAN - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La bastide du Jas de Bouffan a été construite au XVIII^e siècle. Elle fut la propriété de la famille Cézanne et a inspiré de nombreux tableaux de l'artiste.

L'ensemble (bastide, parc, bassin, orangerie, etc) est classé au titre des Monuments Historiques.

Dans le cadre de l'opération Marseille-Provence 2013 il a été décidé d'y aménager un accueil et une billetterie. Un diagnostic préalable a été donc établi par un architecte du patrimoine afin de faire une estimation des travaux, une étude nous a été transmise, celle-ci a mis en évidence la nécessité de conduire des travaux au niveau de la toiture, des fenêtres, de créer un nouvel accès et une banque d'accueil.

Ce projet a été validé en concertation avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre du contrôle technique et scientifique des monuments classés.

Cette étude a permis une estimation plus juste des coûts, il est donc demandé de confirmer la réalisation de ce projet estimé dans sa globalité à 325 135, 97 € HT, dont plus de la moitié est susceptible d'être subventionnée, pour les monuments protégés au titre des monuments historiques, à hauteur de 40% par le Ministère de la Culture et de la Communication, 25% par le Conseil Général et par nos autres partenaires.

Aussi je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ACCEPTER** de mettre en œuvre ces travaux de restauration et d'aménagement de ce nouvel espace d'accueil pour un montant estimé de 325 135, 97 € HT ;
- **DIRE** que la dépense correspondante sera imputée au budget de la Ville, chapitre 90324-2135-3941 qui présente les disponibilités suffisantes ;
- AUTORISER** Madame le Maire ou l'Elu délégué à solliciter auprès de tous nos partenaires publics ou privés des subventions au plus fort taux réalisable ;
- **ADOPTER** la fiche opérationnelle ci-jointe qui autorisera la préparation et le lancement des marchés qui permettront la réalisation des travaux de restauration de cette Orangerie ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette des sommes à encaisser.

2013.50 - MODIFICATION D'UNE FICHE OPERATIONNELLE - RESTAURATION DE L'ORANGERIE DU JAS DE BOUFFAN

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/01/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



DGAS Education-Culture-Politique de la Ville
Direction des Musées & du Patrimoine Culturel

**DEMANDE DE MODIFICATION D'UNE
FICHE D'OPERATION INDIVIDUALISEE**
(Cf. DCM n°2012-226 des 20 février 2012 et 8 octobre 2012)

OBJET : Restauration de la bastide de l'Orangerie du Jas de Bouffan

Date ou période de la réalisation : Durée globale estimée des travaux 12 mois à compter de l'ordre de service prescrivant le début des travaux.

Demande de modification inscrite au Conseil municipal du : 28 Janvier 2013

Désignation de la dépense	Montant € HT	Observations
→ Prestations avant programmation (pour mémoire)		
Sondages	1 900,42	
Sous total:	1900,42	
→ Fournitures et Services après programmation (pour mémoire)		
Diagnostic et maîtrise d'oeuvre	28 560,00	Mapa T 2201
Mission CSPS	2 000,00	Mapa ou APPEL D'OFFRES en cours de consultation (notification prévue Mai 2013)
Contrôle technique	2 000,00	Appel d'offres en cours à compter du 01/01/ 2013 : A12092
Sous total:	32 560,00 €HT	
→ Travaux		
<i>Estimation enveloppe travaux avant diagnostic</i>	<i>Coût prévisionnel travaux après études</i>	Coût prévisionnel définitif travaux sur approbation du PRO
230 000,00	280 000,00	290 675, 55 €HT
<i>Pour mémoire DCM 2012.226</i>	<i>Pour mémoire DCM 2012.1065</i>	
→ Décomposition en lots		
Lot 1 : Maçonnerie-plâtre-Faux plafonds-carrelages-Faïence		MAPA
Lot 2 : Couverture		MAPA
Lot 3 : Etanchéité		MAPA
Lot 4 : Menuiseries extérieure-Vitrierie		MAPA
Lot 5 : Menuiseries intérieures-Mobiliers		MAPA
Lot 6 : Peinture		MAPA
Lot 7: Chauffage-Ventilation-Plomberie		MAPA
Lot 8 : Electricité		MAPA
Lot 9 : VRD		MAPA
Montant total des travaux : 290 675,55 €HT		
Pour information : Montant ESTIMATIF global de l'opération € HT (Etudes et travaux)		
<i>Enveloppe financière estimative</i>	<i>Coût prévisionnel Provisoire</i>	Coût prévisionnel définitif
255 000, 00€HT	314 560,00€HT	325 135, 97 €HT
304 980, 00€TTC	376 213,76€TTC	388 862, 62 €TTC

A l'exception des marchés déjà passés, les montants sus visés sont des montants prévisionnels.



DGAS Education-Culture-Politique de la Ville
Direction des Musées & du Patrimoine Culturel

**DEMANDE DE MODIFICATION D'UNE
FICHE D'OPERATION INDIVIDUALISEE**
(Cf. DCM n°2012-226 des 20 février 2012 et 8 octobre 2012)

OBJET : Restauration de la bastide de l'Orangerie du Jas de Bouffan

Date ou période de la réalisation : Durée globale estimée des travaux 12 mois à compter de l'ordre de service prescrivant le début des travaux.

Demande de modification inscrite au Conseil municipal du : 28 Janvier 2013

Désignation de la dépense	Montant € HT	Observations
→ Prestations avant programmation (pour mémoire)		
Sondages	1 900,42	
Sous total:	1900,42	
→ Fournitures et Services après programmation (pour mémoire)		
Diagnostic et maîtrise d'oeuvre	28 560,00	Mapa T 2201
Mission CSPS	2 000,00	Mapa ou APPEL D'OFFRES en cours de consultation (notification prévue Mai 2013)
Contrôle technique	2 000,00	Appel d'offres en cours à compter du 01/01/ 2013 : A12092
Sous total:	32 560,00 €HT	
→ Travaux		
<i>Estimation enveloppe travaux avant diagnostic</i>	<i>Coût prévisionnel travaux après études</i>	Coût prévisionnel définitif travaux sur approbation du PRO
230 000,00	280 000,00	290 675, 55 €HT
<i>Pour mémoire DCM 2012.226</i>	<i>Pour mémoire DCM 2012.1065</i>	
→ Décomposition en lots		
Lot 1 : Maçonnerie-plâtre-Faux plafonds-carrelages-Faïence		MAPA
Lot 2 : Couverture		MAPA
Lot 3 : Etanchéité		MAPA
Lot 4 : Menuiseries extérieure-Vitrierie		MAPA
Lot 5 : Menuiseries intérieures-Mobiliers		MAPA
Lot 6 : Peinture		MAPA
Lot 7: Chauffage- Ventilation-Plomberie		MAPA
Lot 8 : Electricité		MAPA
Lot 9 : VRD		MAPA
Montant total des travaux : 290 675,55 €HT		
Pour information : Montant ESTIMATIF global de l'opération € HT (Etudes et travaux)		
<i>Enveloppe financière estimative</i>	<i>Coût prévisionnel Provisoire</i>	Coût prévisionnel définitif
255 000, 00€HT	314 560,00€HT	325 135, 97 €HT
304 980, 00€TTC	376 213,76€TTC	388 862, 62 €TTC

A l'exception des marchés déjà passés, les montants sus visés sont des montants prévisionnels.